

2025

Eusko Ikaskuntza-Laboral Kutxa Gazte Saria

Ce prix vise à récompenser le travail mené par les jeunes dans les domaines des sciences humaines, de la culture, des arts et des sciences sociales (projets, travaux créatifs, audiovisuels, etc.).

Deux types de propositions sont éligibles :

- ◆ **Projets de création ou de recherche** : dans les domaines des sciences humaines, de la culture, des arts – au sens large : musique, danse, théâtre, peinture, sculpture, littérature, audiovisuel... – ou des sciences sociales.
- ◆ **Séjours dans des institutions/universités prestigieuses** : pour effectuer des travaux de recherche et/ou artistiques à caractère scientifique-académique dans les domaines des sciences humaines, de la culture, des arts et des sciences sociales.

Domaine

Humanités, le Culture, des Arts et des Sciences Sociales.

Candidats

Les candidats porteurs de projets de création ou de recherche peuvent être des individus et/ou des groupes. Dans la modalité de séjours, seuls les individus peuvent postuler. Les candidats, individuels ou collectifs, doivent être des jeunes nés à partir de 1990.

Prix

Un prix unique de 6 000 euros sera décerné.

Le jury peut déclarer le prix nul, s'il le juge opportun.

Conditions à remplir

La participation de la personne ou du groupe lauréat à la cérémonie de remise des prix est une condition requise.

Un article reprenant les principaux apports de l'œuvre primée doit être rédigé pour sa publication dans la *Revue Internationale d'Études Basques, RIEV* (sous licence CC 4.0).



Plus information :
Eusko Ikaskuntza
Bergara, 19. 20005 – Donostia
Tel. + 34 943 31 08 55

info@eusko-ikaskuntza.eus – www.eusko-ikaskuntza.eus



La proposition doit être originale. Les projets développés dans une autre entité ne peuvent pas être soumis.

Lors de la diffusion des travaux lauréats, les organismes ayant attribué le prix doivent être mentionnés.

Une introduction à l'œuvre récompensée sera présentée lors de la cérémonie de remise des prix de l'année suivante.

Le règlement du prix doit être accepté dans son intégralité au moment de la soumission de chaque proposition.

Délai de mise en œuvre

Pour les **projets de création et de recherche** : l'œuvre primée doit être réalisée entre 2025 et 2026. L'obtention du prix entraîne l'obligation de réaliser l'œuvre présentée. Le paiement du prix sera effectué le jour de la remise du prix.

Pour les **propositions de séjours** : la proposition gagnante doit être réalisée entre 2025 et 2027. L'attribution du prix entraîne l'obligation de réaliser les travaux de recherche présentés. Le paiement du prix sera effectué au début du séjour.

Critères d'évaluation

Les critères pris en compte par le jury seront les suivants :

- Curriculum Vitae des candidats
- Alignement du contenu sur les objectifs du prix
- Caractère innovant
- Projection vers l'avenir
- Originalité
- Actualité
- Utilisation de la langue basque
- Projection internationale
- Visibilité
- Faisabilité
- Travail présenté dans une perspective de genre et utilisation non sexiste du langage

Documentation à soumettre

La documentation à présenter est la suivante :

- Mémoire : titre, résumé, description des objectifs spécifiques, chronogramme ou planning, objectifs généraux (cinq pages maximum). Les propositions présentées sans mémoire ne seront pas acceptées.
- Curriculum vitae abrégé (formulaire normalisé). En cas de candidature collective, joindre le CV de chaque participant. Les candidatures collectives doivent désigner un ou une représentante.

Le CV abrégé doit obligatoirement être conforme au modèle téléchargeable sur le site web d'Eusko Ikaskuntza. La documentation doit être envoyée au format électronique à info@eusko-ikaskuntza.eus.

La soumission des candidatures implique l'acceptation expresse et formelle des conditions spécifiées dans les termes et conditions, qui sont disponibles sur le site web : www.eusko-ikaskuntza.eus.

Dates limites

La date limite de dépôt des candidatures est fixée du **1er février au 31 mars 2025**.

La décision du jury sera annoncée en avril 2025 et la cérémonie de remise des prix aura lieu au cours de l'été 2025.

Jury

Le jury sera composé de personnes expertes en sciences humaines, culture, arts et sciences sociales.

Propriété de l'œuvre

La propriété de l'œuvre primée appartiendra à ses auteurs. Toute diffusion de ce travail doit mentionner les deux organisations à l'origine du prix.